

La situation démographique dans les nouveaux pays membres de l'Union Européenne

Gérard-François DUMONT¹, 2004

Au 1^{er} mai 2004, l'Union Européenne s'élargit à 25. Si nous additionnons les populations de ces 25 pays, l'Union Européenne sera le troisième ensemble démographique de la planète après la Chine, l'Inde, et avant les Etats-Unis, la Russie ou le Pakistan². Cette situation peut dans une certaine mesure paraître assez sympathique, mais il faut l'examiner de façon plus détaillée.

Cet élargissement devrait conduire l'Union Européenne à 453 millions d'habitants. Au départ, l'Europe à 6 est une minorité dans l'Union Européenne : 166 millions d'habitants sur, à l'époque, environ 650 millions d'habitants dans l'ensemble de l'Europe. Les 6 forment donc une exception au sein de l'Europe. La situation s'est complètement retournée au fil des élargissements, d'une part, parce que le Royaume-Uni n'est pas parvenu à contrebalancer le Marché commun avec l'Association économique de libre-échange et a fini par le rejoindre et, d'autre part, parce qu'il y a eu des élargissements successifs. Le résultat est, qu'aujourd'hui, l'exception en Europe n'est plus d'être membre du Marché commun devenu l'Union Européenne, mais de ne pas en faire partie.

Un élargissement paradoxal dans son ampleur

Qui compose cet élargissement ? Nous avons les trois Pays Baltes qui faisaient partie de l'U.R.S.S., Malte, Chypre – Chypre est classée selon les conventions géographiques en Asie Occidentale et non pas en Europe – et puis cinq pays d'Europe centrale et orientale, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Slovénie, et la Hongrie. N'en feront pas partie ce que je pourrais appeler, pour simplifier, l'Eurasie, c'est-à-dire la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine, quelques pays qui devraient la rejoindre, comme la Roumanie et la Bulgarie, et puis quelques pays dispersés qui ont un statut un peu particulier comme la Suisse. Mais la Suisse, en réalité, a un traité avec l'Union Européenne qui équivaut de facto à une sorte d'adhésion.

Cet impact de l'élargissement est important en nombre de pays, mais il l'est beaucoup moins en terme démographique dans la mesure où ces dix nouveaux pays représentent seulement 75 millions d'habitants. Les 25 représenteront 62 % de la population européenne, près de 77% si l'on exclut la Fédération de Russie. Les 10, tout en augmentant la superficie de l'Union de 23%, ne représenteront que 16,4% de sa population. C'est néanmoins une nouvelle hiérarchie de l'ensemble de l'Europe qui est en train de se mettre en place et qui entraîne le déplacement de son centre de gravité démographique vers l'Est.

Cette faible augmentation vient du fait que certains de ces 10 pays sont des petits pays peu peuplés. Ils ont également connu ces dernières années des baisses de fécondité, parfois un recul de

¹ Relevé de l'exposé oral, revu par l'auteur

² Dumont, Gérard-François, Les populations du monde, Paris, Editions Armand Colin, 2004

l'espérance de vie, parfois des flux d'émigration assez élevés, ce qui fait que leur population ne s'est pas accrue et a même diminué.

La Pologne, le « poids lourd » du cinquième élargissement

Si nous regardons maintenant les 10³ de façon plus détaillée, je dirais que la Pologne est le poids lourd des 10. On comprend combien les débats, aujourd'hui, au sein du projet de Constitution européenne, sont des débats qui vont être forcément difficiles. Parce que la Pologne entend que sa place et ses idées soient reconnues, et c'est la raison pour laquelle le sommet de Rome de l'automne 2003, et c'était prévisible, n'est pas parvenu à conclure. En effet, les Polonais forment plus de la moitié des populations des 10 pays entrants, puis ensuite nous avons à peu près à l'équivalent la République Tchèque (13,7%) et la Hongrie (13,6%), puis la Slovaquie, la Lituanie, la Lettonie, la Slovénie et l'Estonie, puis enfin les deux îles méditerranéennes, Chypre et Malte, qui ont des poids démographiques moindres. Manifestement, cette situation est donc marquée par l'entrée dans l'Union Européenne de ce qu'on pourrait appeler un grand pays.

De moins bonnes conditions de vie

Quelle est la situation des populations de ces territoires ? Est-ce qu'il y a des populations qui sont plus heureuses que d'autres, plus malheureuses que d'autres ? Pour l'approcher, il y a bien sûr les critères économiques que chacun connaît avec le produit intérieur brut par habitant qui est plus faible dans les pays de l'Europe de l'Est. Mais en démographie, nous avons une mesure très intéressante qui est l'espérance de vie à la naissance. Il y a manifestement un héritage important du système soviétique ou du système des démocraties populaires qui est susceptible d'expliquer des conditions de vie moins bonnes que celles qui existent dans l'Europe des 15. En effet, et là je prends l'espérance de vie à la naissance du sexe masculin pour les 15 et pour les 10. Pour les 15, l'espérance de vie à la naissance est de 75 ans, un petit peu plus, et parmi nos 10 pays qui entrent dans l'Union Européenne, nous avons une typologie en trois catégories.

Première catégorie, les pays qui ont la plus faible espérance de vie, qui ont, pour simplifier, le système sanitaire le moins bon, le pire héritage du soviétisme, ce sont les trois pays qui faisaient partie de l'URSS, donc les trois pays Baltes, la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie (respectivement 63,6, 65,2 et 65,9 ans).

Deuxième catégorie des pays qui faisaient partie des démocraties populaires, qui ont certes une espérance de vie meilleure que les pays qui faisaient partie de l'URSS, mais néanmoins des espérances de vie moindres que celles de l'Union Européenne à 15 (entre 68,3 ans pour la Hongrie et 72,1 ans pour la République Tchèque).

Enfin, les deux pays méditerranéens, Chypre et Malte, qui n'ont pas d'héritage soviétique derrière eux et qui sont dans une situation sanitaire nettement plus satisfaisante puisque leur espérance de vie est même meilleure que celle des 15 (75,8 ans pour Malte et 76,1 ans pour Chypre).

³ Cf. Gérard-François Dumont et Régis Flament, « La Pologne, le géant de l'élargissement », Population et Avenir, n°667, mars-avril 2004

Accroissement négatif

Nous avons examiné la situation en statique, il convient de l'envisager désormais en dynamique : comment les 10 pays adhérents évoluent, et donc, quel sera leur apport démographique pour l'Union à 25 ?

La plupart des 10 sont des pays qui, chaque année, ont plus de décès que de naissances. La natalité n'est pas très forte dans l'Europe des 15 ; néanmoins, le taux d'accroissement naturel est légèrement positif à 1,1 pour mille habitants. Pour les 10, leur taux d'accroissement naturel est négatif à -0,9 pour mille habitant. Ces pays sont, en moyenne, en situation de dépopulation par le solde naturel.

Ceci résulte de deux situations différentes. Certains ont une progression démographique légère avec un excédent des naissances sur les décès. C'est Chypre qui a le taux d'accroissement naturel le plus élevé, puis Malte et la Pologne (respectivement 4,3, 2,4 et 0,1 pour mille habitants). Néanmoins pour la Pologne, si son solde est encore très légèrement positif, c'est l'héritage d'une pyramide des âges assez particulière masquant encore les effets d'une fécondité peu élevée. En revanche, tous les autres pays ont plus de décès que de naissances, que ce soient les pays Baltes, la Hongrie, la République Tchèque, la Slovénie, ou la Slovaquie (taux d'accroissement naturel de la Lettonie à -5,6 pour mille habitants, Estonie à -4,3%, Lituanie à -2,6%, puis respectivement -3,4%, -1,7 %, -0,4 %, -0,2%). De ce côté-là, c'est vrai que la dynamique démographique naturelle des 10 ne représente pas un apport considérable pour l'avenir, si du moins ces taux restent à ces niveaux-là dans le futur.

Très faibles fécondités

Cet accroissement naturel négatif résulte de fécondités particulièrement basses. La fécondité est déjà assez basse chez les 15, avec 1,46 enfant par femme, or pour assurer le simple remplacement des générations, c'est-à-dire pour que 100 soit remplacé 30 ans plus tard par le même chiffre de 100 femmes, il faut, dans nos pays à haut état sanitaire des 15, 2,1 enfants par femme. L'Europe est donc déjà largement en-dessous du niveau de remplacement des générations. Mais, si nous regardons les 10 qui entrent dans l'Union Européenne, nous arrivons à une moyenne qui est inférieure à la fécondité actuelle. Certes, Chypre et Malte ont une fécondité légèrement supérieure à la moyenne des 15, bien que largement inférieure au remplacement des générations (respectivement 1,57 et 1,51 enfant par femme). Quant aux autres pays, leur fécondité est très basse et, aujourd'hui, la République Tchèque, selon les derniers chiffres, est le pays qui a sans doute la plus basse fécondité au monde (1,15 enfant par femme). L'Europe à 25 risque donc d'avoir une fécondité encore plus basse que l'Europe à 15.

La complexité des flux migratoires

Etudions désormais les flux migratoires. La connaissance des flux migratoires est une question toujours un peu complexe parce qu'il faut bien dire que les outils statistiques de mesure des flux migratoires ne sont pas parfaits. Néanmoins, les estimations permettent de donner des ordres de grandeur. Le taux d'accroissement migratoire pour les 15 est estimé à 2,6%. Cet accroissement migratoire est notamment le résultat de l'inversion migratoire des pays de l'Europe Méridionale. Dans les années 1970, le Portugal, l'Espagne, l'Italie étaient des pays d'émigration alors

qu'aujourd'hui, ce sont devenus des pays attractifs, ce sont des pays d'immigration. Qu'en est-il de nos 10 qui entrent dans l'Union Européenne ? Le taux d'accroissement migratoire le plus important est celui de Chypre (+10,5 pour mille habitants), avec une situation très différenciée. Le Nord de l'île est en perte migratoire avec des populations d'origine turque qui quittent Chypre pour retourner en Turquie, tellement elles sont désespérées qu'on les utilise à des fins géopolitiques. En revanche, le développement économique du sud de Chypre, qui est un vrai « dragon » de la Méditerranée au cours de ces 30 dernières années, se traduit par une attraction migratoire importante. Malte, qui est également un « dragon » de la Méditerranée, est dans la logique de l'Italie voisine, c'est un pays qui a connu une très forte émigration, qui a perdu beaucoup de population.

Pour les autres pays, a priori, la Hongrie, la République Tchèque, et la Slovénie auraient des taux d'accroissement migratoire positifs et la Pologne, la Lituanie et la Lettonie des taux d'accroissement migratoire négatifs (respectivement 1,3, 1,2, 1,1, -0,5, -0,6 et -0,8 pour mille habitants). Il faut bien considérer ces données comme des ordres de grandeur et rester prudent car la réalité d'un solde, c'est le résultat de deux flux différents. Prenons l'exemple de la Pologne. Il semblerait que son taux d'accroissement migratoire est négatif. Il y a certes un certain nombre de polonais qui ont quitté la Pologne pour aller travailler dans l'Europe des 15, et notamment en Allemagne. Mais, en même temps, la Pologne voit l'arrivée de biélorusses, de russes ou d'ukrainiens qui viennent travailler sur les chantiers de travaux publics ou qui ont des emplois de service faiblement qualifiés. Il y a donc parmi ceux-ci nombre de clandestins qui ne figurent pas dans les statistiques.

Pour la Lituanie et la Lettonie, le solde migratoire négatif, qui s'est beaucoup réduit d'ailleurs ces dernières années, est lié au départ d'un certain nombre de russes de ces pays baltes après l'indépendance. Mais aujourd'hui, dans la mesure où les statuts des minorités russes ont été stabilisés, ne serait-ce que pour que ces pays obtiennent leur entrée dans l'Union Européenne, les situations se sont différenciées. En République Tchèque et en Slovaquie, nous avons également l'arrivée d'étrangers d'Europe plus Orientale, je pense notamment à la Roumanie ou à la Moldavie. Le cas de la Hongrie est encore particulier dans la mesure où la Hongrie a été réduite à moindre territoire après le traité de Trianon. Les frontières étant tombées, un certain nombre de hongrois qui vivaient en Roumanie sont revenus habiter en Hongrie.

Cette analyse rapide amène deux conclusions. **Premièrement, les situations sont particulières à chaque pays en raison de leur histoire propre et de leur géographie**, et donc il ne faut surtout pas voir de raisonnement général. **Deuxièmement, ces pays, lorsqu'ils sont attractifs, attirent des populations qui viennent de pays encore plus orientaux**, que ce soit la Moldavie ou la Roumanie, qui devraient rentrer dans l'Union Européenne, la Biélorussie, l'Ukraine, ou la Russie. Il est donc difficile de savoir comment ces flux migratoires vont évoluer.

Réunification de l'Europe, mais lourd héritage

Pour conclure, il convient de rappeler que l'élargissement à 25, c'est l'Europe qui retrouve son histoire, l'Europe qui se réunit dans les racines de son identité commune. Mais, en même temps, le fait de se réunir, de se retrouver ensemble, c'est aussi supporter un certain nombre d'héritages. Il faut souhaiter un Printemps démographique pour l'Europe sinon, les phénomènes de dépopulation que nous constatons dans certains pays et dans certains territoires risquent de se produire, ce qui ne permettrait pas de construire une Europe de l'avenir.

La population et la densité de l'Union européenne à vingt-cinq



© Gérard-François Dumont - chiffres Eurostat 2002.